



PLAINTE COLLECTIVE contre les MENSONGES DE DARMANIN sur Sainte-Soline : les outardes contre-attaquent !

Le 25 mars 2023, à 17 heures, alors que tou.te.s les blessé.e.s n'étaient pas encore pris.e.s en charge, Gérald Darmanin a engagé une nouvelle bataille : celle du récit.

Après les plus de 5 000 déflagrations qui ont résonné dans les champs de Sainte-Soline, le voilà qui s'attaque à la presse.

Les mensonges se succèdent et s'empilent :

- **Aucune arme de guerre n'aurait été utilisée contre les manifestants ;**
> Le mensonge est mis en évidence par la cellule fact-checking du Monde, [Les Décodeurs](#), 31 mars 2023
- **Les gendarmes n'auraient pas tiré de LBD depuis leurs quads (pratique non réglementaire car le LBD est une arme mutilante) ;**
> Le mensonge est révélé par la diffusion des images de la manifestation, qui contraignent le Ministre de l'Intérieur a avoué la vérité [sur le plateau de C à vous](#)
- **L'arrivée des secours pour prendre en charge les personnes blessées par les armes des forces de l'ordre n'aurait pas été entravée ;**
> [Un document audio est publié par France Info](#). Un opérateur du SMUR y affirme « On n'enverra pas d'hélicoptère ou de moyen Smur sur place parce qu'on a ordre de ne pas en envoyer par les forces de l'ordre »
- **7 manifestants auraient été blessés ;**
> Les collectifs révèlent que ce sont [200 manifestants qui ont été blessés](#) dans leur chair et pris en charge par l'infirmerie. Ce document ne recense pas toutes les personnes traumatisées par cette manifestation

Mais Gérald Darmanin ne s'arrête pas là !

En octobre 2023, devant la Commission d'enquête parlementaire, après avoir prêté serment "de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité", il a osé continuer à mentir en affirmant :

" La consigne des gendarmes était claire : malgré l'interdiction de manifestation, ils n'ont jamais avancé contre les colonnes qui arrivaient sur eux, recevant patiemment des milliers de pierres, de haches et de cocktails Molotov. Ils ont accepté de prendre sur eux la violence, qui aurait été bien plus importante s'ils avaient répondu durant la première heure. Or, ils ont tenu leur ligne et c'est lorsque ces personnes sont arrivées au contact que la violence légitime a dû s'exercer afin de les empêcher de passer. "

Ainsi, selon Darmanin, les forces de l'ordre n'auraient pas quitté leur ligne, recevant patiemment, pendant une heure, des milliers de pierres, de haches et de cocktails Molotov, sans répondre, ni commettre la moindre violence.



La réalité n'est pas celle-là.

Le rapport des observatoires des libertés publiques et des pratiques policières, les centaines de témoins oculaires aux témoignages concordants pour certains versés à la saisine de la défenseur des droits, les reportages sur place et les journaux en direct de la manifestation sont pourtant unanimes.

Ce jour-là, il n'y a eu aucune espèce de patience de la part des forces de l'ordre : les gendarmes ont eu recours à la force alors que les manifestants n'étaient même pas encore arrivés au niveau de la bassine, ils étaient à plus d'un kilomètre et, d'emblée, la force employée sur les militants a été immodérée et disproportionnée.

L'ignominie de ce mensonge est intolérable.

Nous, qui étions présent.e.s sur place,

Nous, qui avons vu nos ami.e.s souffrir et être blessé.e.s durant cette mobilisation pour avoir manifesté leurs opinions,

Nous, qui avons visionné les reportages et vidéos réalisés sur place,

Nous, qui avons lu le rapport des observatoires des libertés publiques et des pratiques policières,

Nous, qui reconnaissons la légitimité de cette lutte pour pour la défense de l'eau comme bien commun, contre son accaparement et pour une agriculture respectueuse des écosystèmes,

Allons-nous laisser le Ministre de l'Intérieur mentir en toute impunité sur la réalité de cette mobilisation ?

Allons-nous le laisser faire oublier la condamnation, par le rapporteur de l'ONU sur les défenseurs de l'environnement, quant à la disproportion de cette répression policière ?

Allons-nous le laisser effacer l'infamie de sa politique de maintien de l'ordre qui a causé des blessures physiques et psychologiques irréparables auprès de centaines de personnes cette journée du 25 mars 2023 ?

Allons-nous le laisser porter le discrédit sur tout un mouvement pour mieux le criminaliser et le faire taire ?

NON ! Nous resterons solidaires les un.e.s des autres et continueront, sans relâche, à raconter la réalité de cette répression politique décomplexée et permettre que la vérité soit établie.

Aujourd'hui, nous vous proposons de **porter, ensemble, une plainte à l'encontre de Monsieur Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur, qui a sciemment menti, sous serment, devant une commission d'enquête parlementaire,** parce qu'un tel dévoiement des institutions est intolérable.



Pour rejoindre et porter avec nous ce recours devant la Cour de justice de la République, vous pouvez cliquer ci-dessous. Toutes les informations sur les implications de cette plainte y sont disponibles :



Cliquez & rejoignez le recours

"Aussi longtemps que les lions n'auront pas d'historiens, les récits tourneront toujours à la gloire des chasseurs"

La plainte sera ouverte à signature jusqu'au 1er mai inclus



Pour en savoir plus sur ce qu'a été cette mobilisation :



- Page internet dédiée sur le site de bassines non merci ! : <https://bassinesnonmerci.fr/index.php/2023/03/29/7177/>
- Reportage de Off investigation "Sainte-Soline : Autopsie d'un carnage" : <https://www.off-investigation.fr/sainte-solineautopsie-dun-carnage/>
- Reportage de Complément d'enquête "Manifs : la guerre est déclarée ?" <https://www.france.tv/france-2/complement-d-enquete/4802788-manifs-la-guerre-est-declaree.html>
- Rapport des observatoires des libertés publiques et des pratiques policières "Sainte-Soline : empêcher l'accès à la bassine quel qu'en soit le coût humain": <https://www.ldh-france.org/empecher-laces-a-la-bassine-quel-quen-soit-le-cout-humain-2/>
- Site de la saisine collective de la Défenseure des droits par 72 manifestant.es : <https://blessures-ste-soline.com>